



**Rapport de Gestion
sur les opérations de l'exercice
clos le 31 décembre 2007**

DIETETIQUE ANIMALE ZOOTECHNIQUE « DIALZO »

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.350.000 €
SIEGE SOCIAL : Route du C. E. G. 24380 VERGT
RCS PERIGUEUX B 334 719 028**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2007 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

1°) SITUATION ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

Vie juridique

Le 7 mars 2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire a opté pour un changement de mode de gestion en quittant la forme avec Directoire et Conseil de Surveillance pour passer en Conseil d'Administration. Cependant, le nouveau Conseil d'Administration n'a pu être réuni. Le Président du Directoire a accepté de poursuivre son rôle malgré cette situation et des soucis de santé, afin de ne pas arriver à une situation irréversible de blocage.

A la même date, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'exercice social en le recalant sur l'exercice civil de l'actionnaire de référence. Par dérogation, l'exercice 2006-2007 a donc une durée de 18 mois du 1^{er} juillet 2006 au 31 décembre 2007.

Tous ces changements n'ont pas été enregistrés sur notre K-Bis, faute de pouvoir présenter le nouveau Président du Conseil d'Administration.

Notre activité

Comme nous vous l'avions annoncé, l'exercice 2006-2007 a été un exercice d'investissement commercial où la structuration de l'entreprise a permis de répondre à la croissance de l'activité, tout en pesant sur les résultats courants.

La forte évolution de notre chiffre d'affaires vient du fait de notre croissance propre et aussi de la hausse du cours des matières premières. Cependant, notre activité avec les sites dépendant du groupe Duc n'a toujours pas retrouvé son niveau antérieur à la prise de participation majoritaire de Duc dans notre société. Cette position pour le moins étonnante impacte fortement les résultats de l'entreprise qui sont fortement déficitaires.

Bioalzo

Nous n'avons pu obtenir le versement du solde de l'Anvar pour cet atelier, et nous recherchons activement la possibilité d'une autre utilisation de cet atelier.

La reconnaissance de notre savoir-faire

L'ensemble de nos agréments en signes de qualité sur nos deux sites ont été renouvelés au cours de cet exercice.

Nos études et essais

Le projet du pôle Energie est retardé suite à une remise en cause de l'implantation de l'atelier par le voisinage. Une nouvelle localisation est envisagée, et la demande de Permis de Construire est en cours.

Les résultats de l'essai réalisé avec ARVALIS sur la destruction des mycotoxines doivent rester confidentiels, à la demande de notre partenaire.

Nos résultats

Les résultats que nous vous présentons portent sur un exercice de 18 mois (01/07/2006 au 31/12/2007) contre 12 mois au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de 497.677 €, contre une perte de 8.687 € au 30/06/2006. En effet, l'exceptionnel n'a pas sur cet exercice corrigé l'exploitation qui est toujours fortement impactée par le manque d'activité avec le groupe DUC.

Le résultat d'exploitation est de – 506.697 € contre – 357.266 € au titre de l'exercice précédent, il se dégrade de 149.431 €. Mais à période équivalente, il reste stable.

Le résultat financier s'élève à – 18.405 € contre + 4.343 € au 30/06/2006.

L'exploitation

Le Chiffre d'Affaires s'élève à 9.612.212 €, il représente 18 mois d'activité. En augmentation de + 47,6% à période constante, du fait de l'augmentation de notre activité et du cours des matières premières.

Notre taux de Marge Brute Globale s'améliore il représente 15,32% du chiffre d'affaires, contre 14.25% au 30/06/2006.

L'Excédent Brut d'Exploitation est négatif à – 267.719 € , - 2.79% du CAHT contre – 5.09% au titre du précédent exercice. La raison principale de cette amélioration est la baisse de la masse salariale.

2°) EXAMEN DES PRINCIPAUX ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

2.1. EXAMEN DU BILAN

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme globale nette de €. 63.778
Contre l'exercice précédent €. 105.543

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme globale nette de €. 1.463.790
Contre l'exercice précédent €. 1.610.842

Les immobilisations financières s'élèvent à la somme de €. 661
Contre l'exercice précédent €. 55.267

Passif

Les capitaux propres s'établissent à €. 1.295.415
Contre l'exercice précédent €. 1.798.178

Ils se composent :

- du capital social de 1.350.000 €.
- de la réserve légale 29 194 €.
- du report à nouveau 370.784 €
- du résultat de l'exercice - 497.677 €.
- de Subvention d'investissement 43.114 €.

2.2. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de €.	9.612.212
Le total de nos produits d'exploitation s'élève à	€. 9.724.289
Le total de nos charges d'exploitation atteint un montant de	€. 10.230.986

Compte tenu de la structure de notre activité, les principaux postes de charges d'exploitation sont les suivants :

- achats consommés de matières premières et marchandises	€.	8.260.634
- autres achats et charges externes	€.	1.094.493
- salaires et traitements	€.	495.414
- charges sociales	€.	180.691
- dotations aux amortissements sur immobilisations	€.	229.955

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La poursuite de notre développement ne pourra se faire qu'avec le concours retrouvé de notre actionnaire de référence ou par un changement d'actionnaire de référence.

La croissance de notre activité nutrition auprès de nouveaux clients ne se démentira pas.

Le projet sur les biocarburants est en cours d'examen par les administrations concernés.

L'exercice 2008 sera un exercice décisif pour le devenir de notre société, tant en terme d'actionariat que d'activité.

3°) INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

A la date du 31 décembre 2007, le nombre d'actions s'élevait à 5 400 000 actions de 0,25 € chacune au nominal.

A cette même date, elle cotait 0,40 €, son plus bas niveau de l'exercice, après avoir connu un plus haut à 0,68 € début septembre 2006 et mi-novembre 2006.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code du Commerce, nous vous informons que la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 juin 2006, était inférieure à 3 %.

4°) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -.497.676,74€.

Nous vous proposons d'affecter cette somme au compte report à nouveau, lequel s'élèvera après affectation à la somme de – 126.893,04 €.

5°) DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices sociaux.

6°) DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 39-5, 54 quater et 223 quinquès du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

7 °) TABLEAU DU RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En annexe à ce rapport et joint, conformément aux articles D 133-3° et D 135-6°, le tableau des cinq derniers exercices.

8°) CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Néant

9°) ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice, votre Directoire s'est réuni 4 fois, et le Conseil de Surveillance 2 fois.

9.1. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la Société par chacun des mandataires sociaux.

9.2. REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX RECUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte en annexe de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

Je vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Vergt, le 22 août 2008

Le Président du Directoire